

Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel

N'OUBLIEZ PAS !

Nous avons une politique de « **tolérance zéro** » et l'inaction face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et au harcèlement sexuel n'est pas admissible.

L'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel sont les fautes les plus néfastes et les plus graves qui soient. Peu importe qu'ils soient recrutés sur le plan international ou local, les fonctionnaires et les membres du personnel connexe qui commettraient pareille faute peuvent être licenciés sur-le-champ.

Ces interdictions valent aussi bien pendant le temps libre que pendant la journée de travail.



À faire

- ✔ **Lire et comprendre** les politiques de l'Organisation et le code de conduite concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel.
- ✔ **Suivre les programmes de formation obligatoires** sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel et s'assurer que tous les membres du personnel que l'on encadre l'ont aussi fait.
- ✔ **Traiter ses collègues** avec respect et se conduire d'une manière professionnelle.
- ✔ **Contribuer à la création d'un environnement de travail** dans lequel membres du personnel et partenaires se sentent libres d'exprimer leurs préoccupations en cas de comportements inappropriés, sans crainte de représailles.
- ✔ **Signaler rapidement et de bonne foi** toute personne, quelle que soit l'organisation à laquelle elle appartienne, qu'il s'agisse de l'ONU, d'un fournisseur ou d'un autre partenaire de réalisation, que l'on soupçonne de ne pas respecter les valeurs et les règles de l'organisation en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel.
- ✔ **Coopérer pleinement** avec les personnes chargées d'enquêter sur un signalement ou une plainte pour fait d'exploitation ou atteinte sexuelle ou harcèlement sexuel.

À ne pas faire

- ✘ **Ne pas** avoir de relations sexuelles avec des personnes de moins de 18 ans, même si cela est légal dans le contexte local ou dans son pays d'origine. Prétendre que l'on ne connaissait pas l'âge de la personne n'est pas une excuse.
- ✘ **Ne pas** se livrer à un comportement qui soit une forme d'exploitation ou d'atteinte et ne pas encourager d'autres personnes à avoir de pareils comportements.
- ✘ **Ne pas** faire d'avances sexuelles et ne pas demander de faveurs sexuelles.
- ✘ **Ne pas** solliciter des rapports sexuels, ni payer ou offrir de l'argent pour des rapports sexuels avec qui que ce soit, y compris avec des travailleurs ou des travailleuses du sexe, même si cela est légal dans le contexte local ou dans son pays d'origine.
- ✘ **Ne pas** se livrer à des comportements, en paroles ou en actes, notamment des gestes de nature sexuelle, qui puissent être offensants ou humiliants pour autrui.
- ✘ **Ne pas** utiliser les avoirs de l'organisation (par exemple, l'argent, l'emploi, les biens ou les services, ou les ressources TIC) en rapport avec des questions de nature sexuelle.
- ✘ **Ne pas** garder le silence ou rester sans rien faire lorsque d'autres personnes violent les politiques et le code de conduite de l'Organisation; parler et signaler les faits au service des enquêtes.
- ✘ **Ne pas** se livrer à des représailles ni encourager des tiers à exercer des représailles contre les auteur(e)s présumé(e)s, les plaignant(e)s, les victimes ou celles ou ceux qui ont signalé des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel.
- ✘ **Ne pas** répandre de rumeurs ni se livrer à des commérages au sujet de ses collègues dans un cadre professionnel ou privé.

À ne pas faire

Ne pas enquêter soi-même sur les allégations, ne pas essayer d'en savoir plus et ne pas encourager des tiers à exercer des représailles contre les auteur(e)s présumé(e)s. Signaler les faits : tel est notre devoir. Seuls les membres du personnel habilités peuvent mener des enquêtes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.un.org/preventing-sexual-exploitation-and-abuse/fr

Nous remercions l'Organisation mondiale de la Santé, qui a élaboré le présent support.